

Chronique

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **81 (1930)**

Heft 4

PDF erstellt am: **31.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

carbonisation par les méthodes habituelles, on préparait un charbon roux emmagasinant une quantité d'énergie double de celle du charbon ordinaire, cette équivalence pourrait augmenter jusqu'à 2 millions de tonnes d'essence. Actuellement, en France, la consommation d'essence est de 1.250.000 tonnes. Sans atteindre la limite maximum sus-indiquée de production du charbon, qui exigerait que le bois de moule seul fût réservé au chauffage et que toute la charbonnette fût carbonisée, on pourrait obtenir l'équivalent de 1 million de tonnes d'essence en ne carbonisant que la moitié de la charbonnette. M. *Auclair*, président du Comité mécanique à l'Office des recherches et inventions, nota tout particulièrement que la perte de puissance qui au début, et avec raison, a été reprochée aux camions à gazogène, n'existe plus aujourd'hui. M. *Grand'Clément*, préconisant la formation d'entreprises d'exploitation forestière, de transport et de carbonisation, étudia les moyens propres à développer l'artisanat forestier.

(« *Revue internationale d'agriculture* », 1930, n° 1; d'après « *La France forestière et industrielle* », 1929, an : II, n° 45, p. 12.)

CHRONIQUE.

Confédération.

Ecole forestière. Le samedi 8 février, M. *Hans Müller*, ingénieur forestier, a fait, devant les professeurs et les étudiants de notre Ecole, une conférence sur les travaux de défense entrepris, en Autriche, contre les torrents, et au cours de laquelle il a exposé les résultats d'observations faites pendant un long voyage d'études dans ce pays. Cette conférence a été complétée par la présentation de nombreuses projections lumineuses.

M. Müller a eu l'amabilité de faire don, aux collections de l'Ecole, des diapositifs employés. Qu'il soit remercié à nouveau de cette gracieuse attention !

Cantons.

Vaud. *Assemblée générale d'hiver de la Société vaudoise de sylviculture.* Dans la salle Tissot de l'Université de Lausanne, la Société vaudoise de sylviculture a tenu, le samedi 15 février, son assemblée générale d'hiver, sous la présidence de M. *J. Bornand*, inspecteur forestier à Payerne.

M. le conseiller d'Etat *E. Porchet* assistait à la séance.

Pendant la partie administrative, il fut donné lecture du procès-verbal de la course d'été de 1929, du rapport sur la gestion et les comptes de l'exercice écoulé, ainsi que du projet de budget pour 1930, qui furent adoptés par l'assemblée.

Ensuite fut discutée la question de la course d'été qui aura lieu, dans les premiers jours de juin, dans le Haut-Jura français (forêts de Malbuisson et de La Joux).

Cette partie administrative terminée, M. *H. Badoux*, professeur

d'économie forestière à Zurich, présenta une intéressante étude intitulée : « *Constataions sur l'accroissement des essences exotiques cultivées dans nos forêts.* »

La forêt suisse est très pauvre en essences indigènes; en remontant vers le Nord, cette pauvreté s'accroît encore. Pour y remédier, l'idée germa de tenter l'acclimatation d'essences exotiques, dont les Etats-Unis d'Amérique fournissent d'intéressantes espèces.

Des essais ont été tentés en plusieurs pays. La Société forestière suisse s'occupa activement de cette question, mais comme on avait procédé sans méthode et en ne tenant pas compte de la provenance des graines, il en résulta un échec. Cependant plusieurs continuèrent l'œuvre commencée. M. *Curchod-Verdeil*, inspecteur forestier de la ville de Lausanne, posa les premiers jalons, installant des placettes d'essais.¹

Cette œuvre a été continuée par la Station forestière de Zurich. Les espèces les plus intéressantes sont le sapin de Vancouver, le douglas vert de la rive du Pacifique, dans les basses régions, jusqu'au pied des Montagnes Rocheuses et le douglas bleu, ou du Colorado, sur les sommets, puis le thuya géant, le cyprès de Lawson et quelques rares espèces japonaises.

Le conférencier donne d'intéressants détails statistiques démontrant que ces essences ont un accroissement extrêmement rapide, considérablement plus élevé que celui des espèces indigènes. C'est ainsi que, d'après les observations faites par la Station fédérale d'essais forestiers, dans plusieurs forêts, le douglas vert a accusé un accroissement courant annuel par hectare de 40 m³, à l'âge de 45 ans, et un accroissement moyen de 21 m³.

La production des forêts suisses étant de 3 millions de mètres cubes, soit de 3 m³ par ha et par an environ, la consommation s'élevant à 4.200.000 m³, l'importation s'élève donc à 1.200.000 m³.

Les méthodes qui ont été proposées pour l'augmentation de la production de la forêt suisse sont lentes; l'introduction d'essences exotiques permettrait de contribuer à résoudre ce problème. En plantant, par exemple, 50.000 ha en essences exotiques de grand rapport, nous arriverions à couvrir notre déficit d'importation des bois de service. Le douglas, en particulier, produit un bois excellent qui remplace dans les bois importés des Etats-Unis le pitchpin, dont les forêts sont épuisées. Il tient, comme qualité du bois, le milieu entre l'épicéa et le mélèze et les quelques lots de cette essence qui ont été mis sur le marché se sont vendus favorablement.

Cette conférence souleva de vifs applaudissements.

¹ Il convient de noter que le successeur de M. Curchod-Verdeil, l'inspecteur forestier de la ville de Lausanne, M. *E. Buchet*, a continué de vouer les soins les plus entendus à ces intéressants essais. C'est à lui, en bonne partie, que l'on doit leur belle réussite actuelle. Nous nous faisons un devoir et un plaisir de le déclarer ici. *H. B.*

M. *Comte*, inspecteur forestier à Yverdon, donne d'intéressants renseignements sur les douglas dont il existe de nombreuses variétés.

M. *Porchet* demande si, étant donné l'accroissement total très élevé de ces essences et la faible densité des peuplements, la résistance aux parasites n'est pas de ce fait réduite ? M. *Badoux* répond que jusqu'ici le douglas a été étonnamment épargné par les parasites tant végétaux qu'animaux.

M. *Ch. Gonet*, directeur de l'Association forestière vaudoise, à Nyon, nous entretient ensuite sur la *qualité de nos bois, en relation avec la production*.

De 1912 à 1927, la production de la forêt suisse a passé de 2.300.000 m³ — ou 2,45 m³ par ha — à 2.800.000 m³, soit une augmentation de 22 %; l'importation a, durant cette période, augmenté de 29 %. Quoique l'importation soit élevée, le propriétaire de forêts a souvent des difficultés pour vendre ses bois, malgré que les barrières douanières soient un obstacle et bien que les tarifs de transport soient actuellement suffisamment élevés pour les grumes étrangères.

Une des raisons principales est que les bois étrangers sont de meilleure qualité que les nôtres.

La guerre a apporté un bouleversement total dans toute notre économie; la main-d'œuvre est beaucoup plus chère; il a fallu réorganiser complètement toute l'industrie des scieries; l'industrie du bâtiment s'est totalement modifiée, le bois étant utilisé d'une façon plus scientifique, les exigences relatives à sa qualité sont plus considérables. Il faut des billes de texture homogène et de forme le plus possible cylindrique. Il faut donc appliquer les procédés de traitement qui permettent d'améliorer la qualité de nos bois; le conférencier donne ensuite des conseils intéressants au sujet de l'élagage des résineux dont le but est de supprimer les nœuds noirs du bois, si redoutés dans l'industrie.

De belles projections lumineuses agrémentèrent cet exposé, qui fut suivi d'une discussion intéressante.

Après le repas usuel, servi dans la grande salle de l'Hôtel de France, M. le conseiller d'Etat *Porchet* prononça des paroles de bienvenue au nom du Gouvernement vaudois.

On entendit encore M. *Jobez* père, propriétaire de scierie, à Morez, et M. *Darbellay*, inspecteur forestier, à Fribourg.

Cette séance laissera à chacun le plus agréable souvenir.

M. *Noverraz*.

— Le Conseil d'Etat a nommé le successeur de M. *Schlatter*, devenu inspecteur forestier fédéral, comme inspecteur forestier de l'arrondissement d'Aigle-les Ormonts. Son choix s'est porté sur M. *Marcel Noverraz*, qui a séjourné pendant de longues années au Paraguay et à la République Argentine, et d'où il a envoyé au Journal forestier suisse d'intéressants articles dont nos lecteurs ont sûrement gardé le souvenir. Ils seront heureux d'apprendre que notre compatriote a

enfin réussi à trouver un poste forestier dans son pays. Nous sommes enchanté de pouvoir saluer son retour; nous nous plaisons à espérer, d'autre part, qu'il voudra bien continuer à collaborer à notre journal. Nous l'en remercions d'avance. H. B.

St-Gall. *Les avalanches dans le canton de St-Gall*, tel est le titre d'une étude récente de M. H. Tanner, adjoint à l'inspection cantonale des forêts, et parue dans le « St. Galler Bauer ». Illustré d'une carte du canton de St-Gall, sur laquelle sont reportés tous les couloirs d'avalanches connus, ainsi que de 14 photographies, ce travail donne une excellente orientation sur la question.

La région en cause est exposée à cette forme des dégâts par la neige dans une mesure plus forte qu'on ne serait tenté de l'admettre : le canton ne compte pas moins de 443 couloirs d'avalanches. Ils sont nombreux surtout dans la vallée de la Seez et sur les rives du lac de Wallenstadt. Ces avalanches constituent un danger pour les voies de communication (14 av.), des bâtiments (51 av.), des fonds agricoles (76 av.); mais c'est la forêt qui a le plus à en souffrir (202 av.).

Les forestiers st-gallois sont à l'œuvre depuis longtemps dans la lutte entreprise en vue de l'extinction des avalanches les plus dommageables. M. Tanner cite plus particulièrement celle qui, autrefois, sur la rive droite de la Tamina, était un danger permanent pour les hameaux de Vadura et de Bläs et qui, grâce aux travaux de défense exécutés depuis 1907, a pu être éteinte. Grâce au reboisement du bassin d'alimentation, tout danger est aujourd'hui écarté. La sylve s'est développée si bien que même la trace des anciens couloirs, par où glissait la neige, a disparu. Les deux photographies qui illustrent ces faits, prises l'une en 1907, l'autre en 1927, montrent de façon convaincante l'utilité des travaux entrepris par les forestiers st-gallois et aussi leur succès complet.

Nous félicitons M. Tanner de cette publication qui s'adresse surtout aux agriculteurs de son canton. De tels articles sont bien propres à attirer l'attention sur l'importance d'une tâche essentielle du forestier de la montagne. Et il est bon que nos populations sachent comment sont employées les subventions, très élevées, que la Confédération et les cantons accordent si libéralement pour les travaux forestiers de défense effectués dans nos hautes régions. H. B.

Etranger.

France. *Inondations dans le sud-ouest de la France.* Les journaux quotidiens nous ont apporté des détails terrifiants sur les inondations effroyables qui, au commencement du mois de mars, ont ravagé plusieurs départements du midi de la France. Les périodiques forestiers nous donneront sans doute des précisions sur l'étendue de ce désastre, ses causes diverses et le moyen d'en éviter le retour. Il semble bien, à s'en tenir aux publications françaises, que l'origine du mal est à chercher surtout dans l'état peu satisfaisant des boisés de la région

en cause. Pour aujourd'hui, nous nous bornons à reproduire l'opinion émise par des journalistes dans trois journaux français des plus répandus.

L'étendue du désastre.

« Douze départements ont été et demeurent partiellement submergés par les eaux. On évalue à un milliard le montant des dégâts. Les morts ? Le chiffre atteindra sans doute près d'un millier¹. . . Moissac est en partie rasé. Montauban est détruit dans la proportion d'un quart et ses environs sont couverts de ruines; des cadavres d'animaux jonchent les campagnes çà et là; à travers des lieues, la vallée du Tarn est devenue celle de la désolation. La Réole n'offre plus, à la surface des flots, qu'un îlot de bâtisses; à Agen, les pertes de toute sorte sont considérables . . . Le flot homicide laisse entrevoir, en se retirant, les conséquences terribles du cataclysme. Rien que dans le Tarn-et-Garonne, 1550 maisons sont écroulées. »

G. Sanvoisin (« Figaro »).

Les causes de la catastrophe.

« Le cataclysme a été sans précédent parce que notre situation forestière est sans précédent. On a déboisé le plateau central. On a débité ses forêts nécessaires aux abris de tranchées pendant la guerre, puis aux reconstructions de la paix. On a abattu ses bois pour échapper à une fiscalité écrasante. On a exporté nos essences payées très cher au dehors. Beaucoup de grands et de petits propriétaires, au lieu d'opérer de sages coupes de bois périodiques, ont « réalisé » leurs domaines parce que le stère de bois se vendait cher, parce que chacun aime à jouir du jour présent, quitte à répéter : « après moi le déluge ! »

Si chacun, dans sa sphère, ne veut pas faire avec rigueur son examen de conscience, aucun bien ne sortira du grand mal subi par le pays. Le moment est favorable pour constater les fautes passées, prendre sa part des responsabilités, et décider des grandes mesures de réparation. »

M. L. Bailby, directeur (« L'Intransigeant »).

Le reboisement s'impose.

« Le reboisement s'effectue, en France, avec une lenteur désespérante. En moyenne, on reboise 13.000 hectares par an, dont 8000 par les particuliers, 3500 par les communes et 1500 par l'Etat. Pour qu'au bout de cinquante années nous soyons à peu près garantis contre le péril des inondations, il conviendrait que, chaque année, 50.000 hectares fussent plantés. Nous sommes loin de compte. »

M. R. Dubreuil (« Le Journal »).

¹ Il y a eu heureusement exagération dans cette première estimation. En réalité, une publication officielle vient de nous apprendre que le nombre total des pertes de vie humaine s'est élevé à 206. *La Rédaction.*